

2 AU 5 JUIN 2017



CHAMPIONNAT DE FRANCE BASKET

SPORT ADAPTE

DRANCY

Gymnase Régis Racine
20 rue Louis Delplace

Gymnase Salengro
126 rue Roger Salengro

Gymnase Liberté
32 rue Henri Langlois

Gymnase Marcel Cachin
21 rue des Bois de Groslay

BOBIGNY

Gymnase Jean-Pierre Timbaud
2 rue de Léningrad

Gymnase Henri Wallon
1 rue Bernard Birsinger

Gymnase de l'illustration
9 avenue de la Convention

BONDY

Gymnase Gérard Aiache
1-3 rue Paul Vaillant Couturier

Palais des Sports
4 avenue Marx Dormoy

AULNAY- SOUS-BOIS

COSEC du Gros Saule
rue du Dr Claude Bernard

Gymnase Marcel Cerdan
rue Alain Mimoun

Gymnase du Moulin Neuf
rue du Maréchal Juin

Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Bienvenue sur nos villes partenaires	p 4
Le Comité d'Organisation Local	p 8
Programme Prévisionnel	p 9
Informations Générales	p 10
Précisions Techniques	p 12
Fiche Association	p 15
Fiches d'Engagement	p 16
Fiches de demande de dérogation	p 17
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	p 19
Fiche Récapitulative	p 20
Plan d'accès	p 21
Liste des hébergements	p 22

Mot d'accueil



Chers Basketteurs et Basketteuses,

Le Comité Départemental Sport Adapté de Seine-Saint-Denis, ses membres, ses bénévoles, ses conseillers et moi-même son Président sommes fiers que notre département vous accueille pour cet événement national. En tant de surcroît passionné de basket, ancien joueur et entraîneur dans différents clubs, je suis heureux que le championnat de France de basket Sport Adapté permette de promouvoir l'accessibilité des activités physiques et sportives pour tous.

C'est un grand honneur de vous recevoir dans notre département de Seine-Saint-Denis - terre d'accueil de la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques 2024, territoire dynamique, fort de sa diversité et en pleine transformation grâce à ses nombreux projets d'avenir notamment dans le domaine du sport adapté – et nous espérons vous offrir la grande fête que vous méritez.

Nous sommes convaincus que ce championnat de France sera un grand moment de rencontres et de passions partagées.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance et remercier les partenaires, les bénévoles, les élus et les dirigeants qui contribuent largement à l'ouverture de la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez recevoir de la part du comité d'organisation local nos souhaits de bienvenue et nos meilleurs encouragements pour ce championnat.

Bien sportivement,



Fabien Paillard
Président du COL
Président du CDSA 93

Bienvenue sur nos villes partenaires

BOBIGNY

Ville d'histoires et de patrimoines, la ville de Bobigny, situé à 10 kilomètres du centre de Paris, doit son nom au seigneur Balbinus, qui s'installa sur ces terres au III^e siècle après Jésus-Christ. On l'appelait alors Balbiniacum et nous appelons d'ailleurs encore les habitants de Bobigny les balbyniens, en hommage à ce seigneur.

Depuis une quinzaine d'années, la ville de Bobigny est en pleine transformation afin de rendre la cité habitable et harmonieuse en proposant une offre équilibrée d'habitat, de loisirs, de travail, d'espaces verts et des possibilités optimales de circulation. Elle est désormais ville préfecture, cœur administratif et humain de la Seine-Saint-Denis.



Nous pouvons trouver des monuments classés historiques à Bobigny : l'hôpital Avicenne, le cimetière musulman, la gare de Bobigny et la bourse du travail. Mais ce n'est pas tout ! En effet, la tour de l'Illustration, du haut de ses 60 mètres, est une ancienne imprimerie et abrite aujourd'hui un important pôle de l'université Paris 13 qui accueille environ 7 000 étudiants.

En 2009, l'INSEE évaluait à presque 50 000 le nombre d'habitants à Bobigny pour une superficie totale d'environ 6,8 km². Nous pouvons trouver plus de 250 commerces, 1 200 entreprises et 5 zones d'activités dans la ville ce qui permet à plus de 25 000 personnes de travailler quotidiennement à Bobigny. Malgré l'importante urbanisation notable à Bobigny depuis de nombreuses années, nous pouvons trouver quelques 33 hectares d'espaces verts municipaux, ainsi que les 21 hectares du parc départemental de la Bergère situé au bord du canal de l'Ourcq.

Bobigny reste une ville universitaire, où la réussite, la formation et le développement des offres de logement des jeunes sont des priorités. En effet, près d'un tiers de la population a moins de 20 ans et peuvent être formés de la petite section au doctorat par l'intermédiaire des 14 écoles maternelles, 15 écoles élémentaires, 4 collèges, 3 lycées, un IUT, un IUP et le centre hospitalier universitaire Avicenne.

AULNAY-SOUS-BOIS

Troisième ville de Seine-Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois compte plus de 82 000 habitants, appelés les aulnaysiens, étendus sur plus de 16 kilomètres. C'est une ville jeune et verte. En effet, près d'un tiers de la population est âgée de moins de 20 ans et nous retrouvons 260 hectares d'espaces verts. Aulnay est située au nord du département à moins de 20 kilomètres du centre de Paris et à une quinzaine de kilomètres de la Gare du Nord.

La ville d'Aulnay-sous-Bois est pleinement urbaine avec ses nombreux équipements culturels et sportifs, ses zones industrielles et commerciales telles que *Garonor* et *O'Parinor*, ses quartiers pavillonnaires ou ses ensembles locatifs. La ville est également un pôle économique de premier plan. Située dans l'axe de développement de Roissy-Charles-de-Gaulle, nous pouvons trouver plus de 3 000 entreprises tels que l'Oréal et PSA Peugeot-Citroën. En vingt ans, l'essor démographique et économique de la ville s'est accompagné d'un développement de son patrimoine qui en fait aujourd'hui une ville aux multiples visages, aux fortes ressources et potentialités. La qualité et la diversité de l'offre culturelle et des événements contribuent également pour une large part à l'identité de la ville.

La ville d'Aulnay a accueilli et fait grandir de nombreuses personnalités sportives. Parmi celles-ci, nous pouvons retrouver les footballeurs professionnels Alou DIARRA, Moussa SISSOKO et Nicolas DOUCHEZ, tous passés par le CSL d'Aulnay-sous-Bois. Le gymnaste Thomas BOUHAIL et l'athlète spécialiste du triple saut Teddy TAMGHO ont également débuté leur carrière dans des clubs locaux.



Concernant le patrimoine historique de la ville, nous retrouvons notamment l'église Saint-Sulpice, dont différentes parties et objets mobiliers sont inscrits à l'inventaire des Monuments historiques français. Cette bâtisse fut construite au XI^{ème} siècle puis remaniée et refaite plusieurs fois suite aux dégâts dus, entre autres, par la guerre de 1870. Nous pouvons également trouver à Aulnay-sous-Bois la demeure Gainville, construite au XVII^{ème} siècle et ayant appartenu à diverses célèbres personnalités : Jean PIQUE, conseiller du roi Louis XIV, Claude-Louis BERTHOLLET, chimiste et inventeur de l'eau de javel ou encore Jean-François DE MAUCOMBLE, général de brigade au XIX^{ème} siècle et dont nous pouvons trouver le nom sur l'Arc de Triomphe.

DRANCY

Constituée de presque 70 000 drancéens, la ville de Drancy, d'une superficie de 7,76 km², fait partie des plus peuplées du département de la Seine-Saint-Denis. Drancy se situe au nord de Paris, et se trouve à environ 15 kilomètres de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris et à une dizaine de kilomètres de l'Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. La ville possède le label « ville fleurie » avec trois fleurs depuis 2008 et est composée d'environ 34 hectares d'espaces verts.

L'entre-deux-guerres est marqué, à Drancy, par une industrialisation toujours présente mais surtout par un accroissement de la population. Puis, au cours de la deuxième guerre mondiale, une des cités de la ville est convertie en camp de prisonniers pour les soldats français, puis en 1941 elle est reconvertie en camp de concentration. Pendant 3 ans, ce site a été le principal camp d'internement de la Shoah en France, il fut le principal lieu de départ de la France vers les camps de concentration et les camps d'extermination nazis, essentiellement Auschwitz.

Après son fort développement entre les années 1900 et 1930, Drancy a connu un second développement qui est la conséquence directe d'une demande de construction très rapide de logements entre 1950 et 1970. Cette urbanisation rapide entraîne la construction de grands ensembles et de nombreuses infrastructures sont également construites. De nos jours, Drancy compte seize écoles maternelles, dix-huit écoles élémentaires, six collèges et deux lycées.

L'un des lieux les plus importants de la ville est le Château de Ladoucette. Construit au XVI^{ème} siècle, le château de Drancy fut à un moment la demeure de seigneurs puis un orphelinat, un institut médico-pédagogique et accueille aujourd'hui un institut médico-éducatif. Il accueille également le service municipal de la Culture et propose régulièrement des expositions temporaires, diverses animations artistiques (musique, théâtre,...).



Concernant le sport, la commune est équipée de nombreux équipements sportifs : huit gymnases, cinq stades, deux complexes sportifs, un stade nautique, une salle d'activité et un centre médico-sportif. Parmi les équipes sportives de la ville, nous pouvons notamment retrouver l'équipe de football de la Jeanne d'Arc de Drancy en CFA, soit le quatrième échelon. Au niveau du basket-ball, l'Union Sportive Basket de Drancy a une équipe masculine engagée en championnat régional et une équipe féminine en championnat pré-nationale.

BONDY

Ville de la Seine-Saint-Denis et de la région Île-de-France, Bondy est la 9^{ème} plus grande ville du département, avec une superficie de 5,5 km². On y compte plus de 53 000 Bondynois, soit près de 10 habitants/km², et est limitrophe de Villemomble, Les Pavillons-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Bobigny, Rosny-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil et Aulnay-sous-Bois. Ville dynamique, marquée par des modes d'urbanisme contrasté, Bondy a ainsi toujours fait figure de terre d'accueil.

Située à 9 kilomètres de Paris, la ville de Bondy connaît actuellement une mutation sans précédent. En effet, le Projet de Rénovation Urbaine recompose le tissu urbain en profondeur. L'arrivée de nouveaux commerces a redynamisé le centre-ville, et l'avenue Gallieni est une des premières artères commerciales de France. Enfin, l'ouverture d'une antenne de l'École Supérieure de Journalisme de Lille, l'implantation de la Maîtrise de Radio France et le lancement d'une Université populaire mettent le savoir et l'excellence à la portée de tous.

Autrefois, la ville de Bondy abritait une forêt célèbre pour être un repaire de brigands. Maintenant disparue du territoire, la forêt ancestrale reste liée à la commune, notamment par sa devise : « Heureux sous son ombre ». C'est au cours du Moyen-Âge que la forêt a commencé à laisser peu à peu place à des champs cultivés. L'origine du nom de Bondy serait gallo-romaine puisque de Bonitius était le patronyme du principal propriétaire des terres dans la partie déboisée de la plaine. La construction de nombreux HLM au début des années 50 va permettre à la ville de Bondy d'accueillir de plus en plus d'habitants, notamment des populations migrantes, ce qui va avoir pour impact une importante croissance du nombre d'habitants (environ 22 000 en 1954 contre plus de 51 000 en 1968 !). C'est aujourd'hui de cette complexité urbaine et de cette mixité humaine que la ville tire sa richesse et entreprend un projet ambitieux de renouvellement urbain.



Au niveau sportif, la ville peut compter sur l'Association Sportive de Bondy, créée en 1978, et qui gère la plupart des activités sportives pratiquées sur la commune, de l'athlétisme au volley-ball en passant par le football, le handball ou encore le basket-ball. L'association compte aujourd'hui environ 3 000 pratiquants pour près de vingt disciplines différentes. La section basket-ball de l'AS Bondy 93 se démarque pour avoir été champion de Nationale 1 en 1998 et, de ce fait, pour avoir évolué en Pro B, deuxième échelon national de la discipline. Parmi les personnalités sportives liées à la commune, nous retrouvons les footballeurs Patrick Mboma, Serge Gakpé, Steven Joseph-Monrose et Kylian Mbappé, les spécialistes du sprint Muriel Hurtis et Jimmy Vicaut, la championne de judo Audrey Tcheuméo ou encore le jeune tennisman Quentin Halys.

Le Comité d'Organisation Local

Président du COL
Fabien PAILLARD
Président du CDSA 93

FONCTION	CONTACT
Vice-Président du COL	Bruno HENNEBELLE
Présidents d'honneur	Michel HARRANGER Jean-Michel TURLIK
Trésorière	Sophie SOULTANIAN
Secrétaire général	Antoine CHAMPIN
Commission Coordination	Jeremy RABU
Commission Restauration	Bruno HENNEBELLE
Commission Hébergement	Bruno HENNEBELLE
Commission Dotations	Fabricio GODOY
Commission Partenariats	Antoine CHAMPIN
Commission Animation	Jason PEREIRA
Commission Communication	Fabien PAILLARD
Commission Médicale	Catherine FAYOLLET
Commission Développement Durable	Hervé JACOB

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Basket-ball FFSA	Hervé DEWAELE
Directeur Technique Fédéral du championnat	Hervé DEWAELE
Commission Sportive Nationale Basket-ball FFSA	Jean-Claude RIBERT



COL Basketball 2017

Comité Départemental Sport Adapté de Seine-Saint-Denis
Jeremy RABU

32 rue Delizy - Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex.
Tél : 01 41 60 11 75 – Mail : ffsa93cd@wanadoo.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 2 Juin 2017

14h00 - 18h00

Accueil des délégations RIA de Bobigny

18h00 - 19h00

Cérémonie d'ouverture **RIA de Bobigny**

19h00 - 19h30

Réunion technique RIA de Bobigny

19h30 - 21h30

Repas **RIA de Bobigny**

Samedi 3 Juin 2017

08h30 - 09h00

Échauffement

09h00 - 12h00

Matches

12h00 - 13h30

Repas **RIA de Bobigny**

14h00 - 19h00

Matches

19h00 - 20h00

Repas **RIA de Bobigny**

Dimanche 4 Juin 2017

08h30 - 09h00

Échauffement

09h00 - 12h00

Matches

12h00 - 13h30

Repas **RIA de Bobigny**

14h00 - 19h00

Matches

19h00 - 23h30

Repas et soirée de Gala RIA de Bobigny

Lundi 5 Juin 2017

08h30 - 09h00

Échauffement

09h00 - 12h00

Matches

12h00 - 13h00

Remise des récompenses Palais des Sports de Bondy

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 21 Avril 2017.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 2 Juin 2017 de 14h00 à 18h00
Restaurant Inter-Administratif de Bobigny
Bâtiment Jean Monnet – Esplanade Jean Moulin
93000 BOBIGNY

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans présentation des licences compétitives 2016 – 2017, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones de pratique sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Basket-ball en compétition.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis au :

**Restaurant Inter-Administratif de Bobigny
Bâtiment Jean Monnet – Esplanade Jean Moulin
93000 BOBIGNY**

- Le vendredi 2 juin de 19h30 à 21h30 ;
- Le samedi 3 juin midi de 12h00 à 13h30 puis le soir de 19h00 à 20h00
- Le dimanche 4 juin midi de 12h00 à 13h30 puis le soir à partir de 19h00 pour la soirée de Gala.

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**Le dimanche 4 Juin 2017 de 19h00 à 22h30 au Restaurant Inter-Administratif de Bobigny
Bâtiment Jean Monnet – Esplanade Jean Moulin
93000 BOBIGNY**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Le lundi 5 juin 2017 à partir de 12h00 au Palais des Sports de Bondy
4 avenue Marx Dormoy
93140 BONDY**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie dans ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Basket-ball FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation un jury souverain est constitué comme précisé dans les règlements sportifs Basket-Ball Sport Adapté.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Basket-Ball relève du règlement Basket-Ball FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France de Basket-Ball FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016 - 2017.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Pour la participation au Championnat de France, **la fiche d'inscription par équipe** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation ([voir page 17 ou 18 du dossier](#)) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la Commission sportive Nationale Basket-Ball FFSA – [Jean-Claude RIBERT – ffsa40cd@wanadoo.fr] doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la CSN Basket-Ball FFSA directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 21 Avril 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le Vendredi 21 Avril 2017, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Basket-Ball – Jean-Claude RIBERT – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE - est programmée le :

**Vendredi 2 Juin 2017 à 19h00 au Restaurant Inter-Administratif de Bobigny
Bâtiment Jean Monnet – Esplanade Jean Moulin
93000 BOBIGNY**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération [ffsa40cd@orange.fr].

Echauffement et compétition

Les matchs auront lieu :

- Le samedi 3 Juin de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 19h00, puis de 20h30 à 22h30 (féminines) ;
- Le dimanche 4 Juin de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 19h00 ;
- Le lundi 3 Juin de 9h00 à 12h00.

Les gymnases seront ouverts 30 minutes avant le début des matchs, soit 8h30 le matin, 13h30 l'après-midi et 20h00 le samedi soir.

Equipements sportifs

Le championnat se déroulera les 3, 4 et 5 juin 2017 sur les communes de :

- ❖ Bobigny ;
 - Gymnase Jean-Pierre Timbaud, 2 rue de Léningrad, 93000 BOBIGNY ;
 - Gymnase Henri Wallon, 1 rue de Bernard Birsinger, 93000 BOBIGNY ;
 - Gymnase de l'Illustration, 9 avenue de la Convention, 93000 BOBIGNY ;

- ❖ Aulnay-sous-Bois ;
 - COSEC du Gros Saule, rue du Dr Claude Bernard, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS ;
 - Gymnase Marcel Cerdan, rue Alain Mimoun, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS ;
 - Gymnase du Moulin Neuf, rue du Maréchal Juin, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS ;

- ❖ Drancy ;
 - Gymnase Régis Racine, 20 rue Louis Delplace, 93700 DRANCY ;
 - Gymnase Salengro, 126 rue Roger Salengro, 93700 DRANCY ;
 - Gymnase Liberté, 32 rue Henri Langlois, 93700 DRANCY ;
 - Gymnase Marcel Cachin, 21 rue des Bois de Groslay, 93700 DRANCY ;

- ❖ Bondy ;
 - Gymnase Gérard Aiache, 1-3 rue Paul Vaillant Couturier, 93140 BONDY ;
 - Palais des Sports, 4 avenue Marx Dormoy, 93140 BONDY.

L'organisation fournira les ballons de match. Charge aux équipes d'apporter leurs ballons d'échauffement et d'entraînement.

Catégories d'âges

ANNÉE	JEUNES	SENIORS
Saison sportive	2001 – 1997	1996 – 1983

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les joueurs de 16 à 20 ans qui peuvent participer à cette compétition à condition de présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « Médecine du Sport » et portant la mention : « surclassement autorisé en compétition pour la pratique du Basket-ball ».



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **21 Avril 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Basket 2017

Comité Départemental Sport Adapté de Seine-Saint-Denis

CDSA 93 – 32 rue Delizy – Hall 2 – 93694 PANTIN Cedex

Tél : 01 41 60 11 75 / Mail : ffsa93cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accéder aux terrains</u>) :	
Tél. :	Mail. :
Type de véhicule :	Nombre :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au lundi midi (hors petit déjeuner)	95 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au lundi midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			

Date :

Signature :



FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE

A renvoyer au COL avant le **21 Avril 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Basket 2017

CDSA 93 – 32 rue Delizy – Hall 2 – 93694 PANTIN Cedex

Tél : 01 41 60 11 75 / Mail : ffsa93cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accéder aux terrains</u>) :			Téléphone :
Tailles T-shirts :		Couleur de maillots : _____ ou _____	
Division : <input type="checkbox"/> D1 MASCULIN <input type="checkbox"/> D2 MASCULIN <input type="checkbox"/> D3 MIXTE <input type="checkbox"/> FEMININ 3X3			

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17 ou 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Basket-Ball.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Basket-ball, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Basket-ball pour le motif suivant :

- Surclassement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(Merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e)

représentant légal de l'association, demande dérogation pour participer au championnat de France Basket-ball, pour le motif suivant :

- Surclassement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(Merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Basket 2017
Comité Départemental Sport Adapté de Seine-Saint-Denis
CDSA 93 – 32 rue Delizy – Hall 2 – 93694 PANTIN Cedex
Tél : 01 41 60 11 75 / Mail : ffsa93cd@wanadoo.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 21 Avril 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs par nuit (non négociés)	Kilomètres de la compétition
Novotel Paris-Nord Expo d'Aulnay-sous-Bois 01 58 03 90 90	Une chambre deux personnes	89€ TTC au lieu de 103€ TTC. (avec petit-déjeuners)	- 7 à 9 km gymnases Bobigny - 4 à 6 km gymnases Drancy - 1 à 3km gymnases Aulnay - 6 à 8 km gymnases Bondy
B&B Hôtel Paris-Est Bobigny 08 92 78 29 29	Une chambre avec 2 lits simples	56,30€ (avec petit-déjeuners) 44,00€ (sans petit-déjeuners)	- 1 à 5 km gymnases Bobigny - 2 à 4 km gymnases Drancy - 12 à 16 km gymnases Aulnay - 6 à 8 km gymnases Bondy
Hôtel Première Classe Paris-Est Bobigny-Drancy 08 92 23 48 14	Une chambre avec 3 lits simples	69,70€ (avec petit-déjeuners) 52,00€ (sans petit-déjeuners)	- 1 à 4 km gymnases Bobigny - 0 à 2 km gymnases Drancy - 10 à 14 km gymnases Aulnay - 4 à 6 km gymnases Bondy
Hôtel Campanile Paris-Est Bobigny 08 92 23 48 12	Une chambre avec 3 lits simples	89,70€ (avec petit-déjeuners) 57,00€ (sans petit-déjeuners)	- 1 à 4 km gymnases Bobigny - 2 à 4 km gymnases Drancy - 9 à 13 km gymnases Aulnay - 2 à 4 km gymnases Bondy
Hôtel Campanile Livry-Gargan 08 92 23 48 12	Une chambre avec 3 lits simples	85,20€ (avec petit-déjeuners) 52,50€ (sans petit-déjeuners)	- 9 à 12 km gymnases Bobigny - 12 à 14 km gymnases Drancy - 6 à 10 km gymnases Aulnay - 7 à 8 km gymnases Bondy
B&B Hôtel Paris-Est Bondy 08 92 78 29 29	Une chambre avec 2 lits simples	59,50€ (avec petit-déjeuners) 47,20€ (sans petit-déjeuners)	- 2 à 6 km gymnases Bobigny - 5 à 7 km gymnases Drancy - 9 à 13 km gymnases Aulnay - 1 km gymnases Bondy
B&B Hôtel Paris-Nord Aulnay-sous-Bois 08 92 78 29 29	Une chambre avec 2 lits simples	56,30€ (avec petit-déjeuners) 44€ (sans petit-déjeuners)	- 8 à 12 km gymnases Bobigny - 10 à 12 km gymnases Drancy - 3 à 7 km gymnases Aulnay - 9 à 13 km gymnases Bondy
Novotel Paris-Nord Expo Aulnay 01 58 03 90 90	Une chambre avec 2 lits simples	103€ (avec petit-déjeuners) 70€ (sans petit-déjeuners)	- 8 à 12 km gymnases Bobigny - 10 à 12 km gymnases Drancy - 3 à 7 km gymnases Aulnay - 9 à 13 km gymnases Bondy
Hôtel F1 Aulnay-Garonor A1 08 25 01 20 11	Une chambre avec 2 lits simples	41,08€ (avec petit-déjeuners) 35,10€ (sans petit-déjeuners)	- 8 à 11 km gymnases Bobigny - 10 à 12 km gymnases Drancy - 5 à 9 km gymnases Aulnay - 8 à 9 km gymnases Bondy
Ibis Aulnay-Paris-Nord Expo 08 25 01 20 11	Une chambre avec 2 lits simples	86,55€ (avec petit-déjeuners) 65,55€ (sans petit-déjeuners)	- 8 à 12 km gymnases Bobigny - 10 à 12 km gymnases Drancy - 3 à 7 km gymnases Aulnay - 9 à 13 km gymnases Bondy
Hôtel Kyriad Le Blanc Mesnil 08 92 23 48 12	Une chambre avec 3 lits simples	74,70€ (avec petit-déjeuners) 42,00€ (sans petit-déjeuners)	- 7 à 9 km gymnases Bobigny - 10 à 12 km gymnases Drancy - 4 à 8 km gymnases Aulnay - 7 à 9 km gymnases Bondy
Hôtel Première Classe Le Blanc Mesnil 08 92 23 48 14	Une chambre avec 3 lits simples	53,70€ (avec petit-déjeuners) 36,00€ (sans petit-déjeuners)	- 7 à 10 km gymnases Bobigny - 9 à 11 km gymnases Drancy - 4 à 8 km gymnases Aulnay - 7 à 10 km gymnases Bondy

<p>Hôtel Campanile Le Blanc Mesnil 08 92 23 48 12</p>	<p>Une chambre avec 3 lits simples</p>	<p>89,70€ (avec petit-déjeuners) 57,00€ (sans petit-déjeuners)</p>	<p>- 7 à 9 km gymnases Bobigny - 10 à 12 km gymnases Drancy - 4 à 8 km gymnases Aulnay - 6 à 7 km gymnases Bondy</p>
<p>B&B Hôtel Paris-Le Bourget 08 92 70 21 00</p>	<p>Une chambre avec 2 lits simples</p>	<p>58,97€ (avec petit-déjeuners) 46,67€ (sans petit-déjeuners)</p>	<p>- 3 à 6 km gymnases Bobigny - 4 à 6 km gymnases Drancy - 10 à 14 km gymnases Aulnay - 6 à 8 km gymnases Bondy</p>
<p>Hôtel Kyriad Le Bourget Centre-Parc des expositions 01 48 35 33 18</p>	<p>Une chambre avec 3 lits simples</p>	<p>114,65€ (avec petit-déjeuners) 75,65€ (sans petit-déjeuners)</p>	<p>- 5 à 10 km gymnases Bobigny - 4 à 6 km gymnases Drancy - 11 à 15 km gymnases Aulnay - 8 à 12 km gymnases Bondy</p>



Partenaires institutionnels



Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaires locaux

